

MOURAD BOUKELLA* , FATIMA BRABEZ**

Effets de l'ajustement structurel sur les industries agro-alimentaires de base

Par industries agro-alimentaires de base, la terminologie conventionnelle en Algérie désigne les industries fournissant une grande partie des biens sur lesquels repose l'alimentation populaire (produits céréaliers, lait de consommation, huiles, sucres,...) à partir de l'importation massive de matières premières et demi-produits transformés localement. Ce secteur regroupe des entreprises publiques qui comptent parmi les plus importantes des industries agro-alimentaires nationales en termes de chiffres d'affaires, de valeurs ajoutées et d'effectifs employés. Elles interviennent dans des créneaux dont elle détiennent encore aujourd'hui le monopole de fait, malgré la tendance à la libéralisation de l'économie. Si l'on ajoute que les industries agro-alimentaires tiennent une place de premier rang parmi les industries manufacturières hors hydrocarbures, on comprend que la problématique du devenir de l'entière industrie algérienne dépendra en grande partie de la façon dont sera conçue et conduite la restructuration des entreprises agro-alimentaires de base.

Avec l'application du programme d'ajustement structurel, cette restructuration est conduite sous la responsabilité du Holding agro-alimentaire de base (HAAB) qui regroupe et gère le portefeuille des entreprises publiques suivantes :

- Les cinq ERIAD (Entreprises des Industries Alimentaires Céréales et Dérivés) basées à Alger, Sétif, Tiaret, Constantine et Sidi bel Abbès, l'ensemble constituant la filière ou le groupe ERIAD.
- Les trois Offices régionaux du lait basés à Alger (ORLAC), Annaba (ORELAI) et Oran (OROLAI) et qui constituent le groupe lait.
- Un groupe très hétérogène, formé de trois EPE : l'Entreprise Nationale des Corps Gras (ENCG), l'Entreprise Nationale du Sucre (ENASUCRE) et la Société Nationale des Tabacs et Allumettes (SNTA) constitue la filière végétale.

La présente contribution tente une évaluation des résultats obtenus, à fin décembre 1996, sur les plans de la production, de l'emploi et de l'équilibre financier de ces entreprises. Les données statistiques utilisées à cet effet sont celles fournies soit par le holding concerné, soit par les anciens Fonds de participation, soit par l'Office National des statistiques (ONS).

Au-delà du bilan chiffré proposé, le travail tente de tirer quelques conclusions - partielles - sur l'efficacité économique de la nouvelle politique organisationnelle du secteur objet d'analyse.

1. EFFETS SUR LA PRODUCTION ET LES VENTES PHYSIQUES.

11. Entre 1990 et 1996, la production physique dans les différentes filières a tendanciellement baissé, même si cette tendance présente des différenciations selon les produits (annexe 1) :

- Globalement, les principales productions du groupe ERIAD (semoules et farines) ont chuté de 25,9 millions qx en 1990 à 23,8 millions qx en 1996. Mais une observation plus attentive, produit par produit, indique que la chute a davantage affecté la farine dont la production passe de 12 Mqx en moyenne entre 1990-1994 à 9,2 Mqx en 1996. Du reste, la part de la farine importée en l'état dans les disponibilités a régulièrement augmenté, alors que les importations de semoules ont connu une évolution inverse au point de devenir négligeable en 1996.

- Pour le groupe lait, la production reste sensiblement au même niveau au cours de la période, la hausse de la production du lait de consommation compensant la baisse des produits laitiers (yaourts, fromages,...) qui sont fortement concurrencés par le secteur privé.

- Quant à la filière végétale, la tendance de la production physique est à la baisse pour le sucre, les tabacs et allumettes, les savons et savonnettes, la margarine et les matières grasses végétales, tandis que la production des huiles alimentaires est restée relativement stable.

12. Un autre fait d'observation qui accompagne le recul de la production est la baisse des ventes en volume. Celle-ci concerne toutes les entreprises du holding, mais plus particulièrement OROLAIT, ENASUCRE et les ERIAD (annexe 2).

13. Enfin, la baisse de la production et des ventes physiques est liée étroitement à la réduction du taux d'utilisation des capacités de production de toutes les entreprises du holding (annexe 3). Cette réduction enclenchée dès la fin des années 1980 est venue aggraver l'état de l'appareil industriel en place considéré comme obsolète, vétuste et usé par une longue sur-utilisation du fait de la pression continue de la demande.

14. Les contre-performances sont l'indice le plus significatif de la situation de crise que traverse le secteur des IAA et qui s'expliquerait par les difficultés des entreprises à s'adapter au nouveau contexte de l'économie de marché. Par ailleurs, il s'agit de résultats conformes aux programmes de stabilisation macro-économique recommandés par le FMI aux pays à économie déstructurée, l'un des objectifs essentiels de ces programmes étant la compression de la demande globale comme moyen de lutte contre l'inflation.

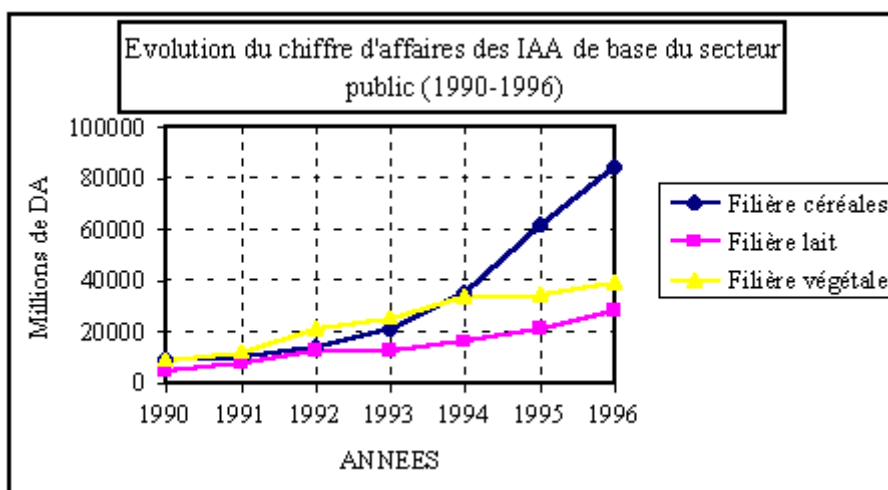
De fait, la libéralisation des prix, les dévaluations successives du dinar et la disparition des soutiens à la production et à la consommation ont eu

un impact direct à la hausse sur les prix des produits alimentaires. L'évolution de l'indice des prix à la consommation de 1989 à 1996 montre que les prix des produits alimentaires ayant subi une transformation industrielle ont enregistré les accroissements les plus importants, avec un pic de 64,85 % en 1995.

Compte tenu du poids particulièrement lourd des dépenses alimentaires dans la structure des dépenses de consommation des ménages (plus de 53 % d'après l'Enquête de 1988, probablement davantage aujourd'hui), nous pouvons déduire de cette hausse une érosion réelle du pouvoir d'achat des populations [\[1\]](#). Ceci explique la chute de la demande solvable, en particulier pour les produits alimentaires industriels.

Associée à la forte hausse des coûts (inputs importés, salaires, autres charges), la baisse de la production et des ventes physiques aurait pu contribuer à aggraver la déstructuration des entreprises agro-alimentaires de base. Or, cela n'a pas été le cas, les entreprises concernées ayant systématiquement répercuté l'accroissement de leur charges d'exploitation sur les prix de vente de leurs produits, comme en témoigne la hausse de leur chiffre d'affaires au cours de la période 1990-1996 (tableau et graphe 1) :

Graphe 1 :



Source : F. BRABEZ (1998) à partir des données des fonds de participation et du Holding public agro-alimentaire de base.

Ainsi, le comportement des entreprises agro-alimentaires de base face à la nouvelle "donne" économique a consisté à rechercher l'amélioration de leurs marges bénéficiaires non pas par l'accroissement des gains de productivité (à travers des améliorations en organisation, une meilleure maîtrise de l'outil de production, une plus grande qualité des produits,...), mais par l'accroissement des prix de vente à la faveur du mouvement général de libéralisation.

Un tel comportement peut se justifier sur le court terme, mais ne constitue en aucun cas une solution durable aux difficultés des entreprises : d'une part, en raison de l'interdépendance des différents prix sur le marché,

leur hausse généralisée aura nécessairement des répercussions négatives sur les entreprises elles-mêmes. D'autre part, la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs est une limite objective à la poursuite de cette politique dans la mesure où elle crée des problèmes sérieux de débouchés et donc de réalisation des valeurs produites par des entreprises intéressées d'abord par l'élargissement de leur part de marché.

2. EFFETS SUR L'EMPLOI.

Une autre mesure classique de stabilisation macro-économique préconisée par le P.A.S consiste à réduire les sureffectifs des entreprises publiques par le recours à diverses formules (licenciements, retraite anticipée, départs volontaires,...) et à bloquer les salaires nominaux des effectifs en place. Ces actions sont sensées réduire les charges d'exploitations des entreprises et donc améliorer leur compétitivité.

Avant 1994, les effectifs des IAA de base ont évolué selon une courbe ascendante, à la faveur d'une politique de recrutement qui ne prenait en compte ni la productivité du travail ni les normes édictées par le constructeur. La tendance s'est globalement poursuivie jusqu'en 1996, date à laquelle la compression des effectifs semble avoir timidement mais réellement démarré. Toutes les entreprises, à l'exception de ERIAD-Alger et de ENASUCRE, ont vu leurs effectifs baisser à partir de cette date :

Là encore, un fait paradoxal est à relever : la réduction des effectifs ne semble pas avoir freiné le mouvement d'accroissement des salaires et des charges salariales : le coût moyen par agent (frais de personnel rapportés aux effectifs) est passé, pour la filière céréales, de 70.000 DA en 1990 à 147.616 DA en 1993 et à 191.207 DA en 1995, puis à 218.753 DA en 1996. La même tendance est observée pour les autres filières. Dictée probablement par le souci de contenir l'érosion du pouvoir d'achat des ménages, cette hausse de la charge salariale montre que la relation rémunération et productivité du travail n'est pas encore la règle.

Toutefois, il faut relever que contrairement à une idée reçue, les frais de personnel dépassent très rarement les 10 % des charges d'exploitation totales des entreprises et que ce taux a même reculé entre 1995 et 1996 : le coût des matières premières et autres consommations intermédiaires constitue bien le poste le plus important des charges des IAA, avec 75 % pour les ERIAD, 75 % pour ENCG et 80 % pour ENASUCRE.

3. EFFETS SUR LES EQUILIBRES FINANCIERS.

L'analyse de la situation financière des entreprises agro-alimentaires de base du secteur public a montré une nette amélioration des fonds propres en 1996 :

(1995-1996). U : MDA

Années	1995	1996	Evolution
ERAD ALGER	2822	2749	-2,6%
ERAD SETIF	4622	7969	72,2%
ERAD TIARET	3512	6762	92,5%
ERAD SBA	2114	2234	5,7%
ERAD CONSTANTINE	2845	2845	6,0%
Total Filière Céréales	15921	22731	42,8%
ORLAC	-602	-637	5,8%
ORELAIT	36	1438	3894,4%
OROLAIT	625	350	-44,0%
Total Filière Lait	59	1151	1850,7%
ENASUCRE	793	208	-73,8%
ENCG	1671	6265	274,9%
SNTA	6119	12859	110,1%
Total Filière Végétale	8583	19332	125,2%

Source: F. BRABEZ (1998) d'après les données Holding public agro-alimentaire de base.

L'augmentation des fonds propres est due essentiellement à l'augmentation de l'écart de réévaluation (+6 907 MDA pour le groupe ERIAD, 6 496 pour le groupe lait et 13 922 pour la filière transformation végétale) [\[21\]](#). Globalement, l'amélioration de la situation des fonds propres résulte de la troisième opération de réévaluation des investissements survenue en 1996, des écritures comptables [\[31\]](#), des résultats positifs enregistrés par certaines entreprises et de l'atténuation du déficit pour d'autres (annexe 4).

Par ailleurs, les entreprises agro-alimentaires de base se distinguent par une valeur ajoutée dégagée en progression (annexe 5), par une productivité commerciale peu significative (annexe 6) et par l'accroissement des résultats nets bien qu'ils restent négatifs pour quelques entreprises.

La mise en œuvre du P.A.S ne semble pas avoir eu un impact significatif sur les entreprises considérées même si les données observées concèdent une certaine amélioration en 1996. Cette amélioration ne peut être attribuée aux effets des réformes sachant que les IAA font encore l'objet de l'intervention étatique. En ce sens, le dispositif banques-entreprises mis en place en juin 1996 s'apparente à un financement de sauvetage destiné à soutenir les EPE en difficulté. Cet ajustement de court terme ne prépare pas les équilibres à long terme, mais les complique davantage en l'absence d'une restructuration offensive et dynamique visant à aider les EPE les plus performantes à s'adapter aux nouvelles mutations.

ANNEXE

Tableau 1. Evolution par groupe de biens et services des indices de prix à la consommation. 1989=100

	POIDS	INDICES ANNUELS						
	%	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
L'ENSEMBLE	1000,00	117,87	148,39	195,38	235,51	303,92	394,37	468,13
Biens alimentaires (y.c. bois alcool.)	440,99	122,72	147,32	184,94	230,53	325,63	425,81	510,71
Produits agricoles frais	288,75	130,41	156,61	173,45	206,49	282,26	295,77	354,14
Produits alimentaires industriels	152,24	108,13	129,69	206,73	276,13	407,89	672,45	807,68
Manufactures	434,88	115,96	154,62	215,08	263,12	300,16	381,04	441,15
Services	124,13	107,53	130,34	163,43	191,45	239,93	329,38	411,39

Source: ONS, Collections statistiques -Série E- N° 73, Avril 1997

Tableau 1 (suite). Variations par catégorie

	INDICES ANNUELS						
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
L'ENSEMBLE	17,87	25,89	31,67	20,54	29,05	29,76	18,70
Biens alimentaires (y.c. bois alcool.)	22,72	20,05	25,54	24,65	41,25	30,76	19,94
Produits agricoles frais	30,41	20,09	10,75	19,05	36,69	4,79	19,73
Produits alimentaires industriels	8,13	19,94	59,40	33,57	47,72	64,86	20,11
Manufactures	15,96	33,34	39,10	17,69	18,58	26,95	15,78
Services	7,35	21,42	25,39	17,14	25,32	37,28	24,90

Source: ONS, Collections statistiques -Série E- N° 73, Avril 1997

Tableau 2. Evolution du chiffre d'affaires des IAA de base du secteur public. (1990-1996) U: MDA

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
ERAD ALGER	1982	2459	2673	4025	7086	12912	20508
ERAD SETIF	1803	2053	3111	4450	6700	13887	20678
ERAD TIARET	1631	1691,7	2602	3967	6356	11109	12401
ERAD SBA	1696	1760	2423	3724	5858	9775	15191
ERAD CONSTANTINE	1843	2010	2923	4732	8840	14270	15524
Total Filière Céréales	8955	9974	13731	20898	34840	61953	84302
ORLAC	2103	4203	5997	5874	6909	7678	12191
ORELAI	718	1377	2489	2589	3916	6027	8209
OROLAI	1656	1763	3701	4065	4983	6915	7763
Total Filière Lait	4478	7343	12187	12528	15808	20620	28163
ENASUCRE	1595	1086	2074	2647	3440	4821	4871
ENCG	2488	3361	7772	9700	14332	17852	21130
SNTA	4766	7576	11152	12854	15346	11483	13055
Total filière Végétale	8848	12023	20998	25200	33118	34156	39056

Source: De 1990 à 1992, Fonds de participation des industries agro-alimentaires- Mai 1995-; de 1993 à 1996, Holding Public Agro-Alimentaire de Base - Mai 1997-; et nos calculs.

Tableau 3. Evolution des effectifs des IAA de base du secteur public (1990-1996)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
ERAD ALGER	6464	6209	6210	6144	6596	6642	6701
ERAD SETIF	3255	3658	3632	3702	3932	3921	3747
ERAD TIARET	3981	3912	3961	4129	4017	4200	4172
ERAD SBA	5444	5347	5244	5280	5157	4816	4643
ERAD CONSTANTINE	5594	5541	5486	5451	6338	5305	5107
Total filière céréales	24738	24667	24533	24706	26040	24884	24370
ORLAC	3700	3870	3944	4070	4002	4113	3603
ORELAI	1434	1517	1649	1918	2079	2080	1915
OROLAI	2422	2444	2579	3106	3106	3381	3104
Total filière lait	7556	7831	8172	9094	9187	9574	8622
ENASUCRE	1968	1935	1909	1825	1776	1744	1782
ENCG	5106	5156	5242	5219	5207	5451	5241
SNTA	6178	6170	6114	6008	6053	6628	6356
Total filière végétale	13252	13261	13265	13132	13036	13823	13379

Source : De 1990 à 1992, Délégué à la réforme économique - Fichier des entreprises publiques économiques; de 1993 à 1996, Holding public agro-alimentaire de base; et nos calculs.

ANNEXE 1

Tableau 5 : Evolution de la production des IAA de base du secteur public

Produits	Unité	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Semoule	T	1377917	1436023	1454958	1486796	1419327	1390972	1463909
Farine	T	1219462	1238052	1218423	1248862	1179615	1059743	924229
Pâtes couscous	T	113821	112430	105820	100659	98817	55393	53929
Levure	T	17000	17961	14075	14425	13068	8283	6962
Pain viennoise	T	5967	7066	6204	9949	8034	2887	nd
Biscuits	T	11928	156373	159506	8660	8733	6423	nd
Son et issues	T	nd	727049	753350	780496	10593918	1014318	11096780
Lait consommé	10 ³ l	984460	964668	1106535	1116935	1202663	1128909	1132816
Produits laitiers	10 ³ l	69860	79476	75398	136139	88383	59650	54081
Sucre blanc	T	208978	214451	192280	203584	192847	169130	169784
Huiles alimentaires	T	319530	292426	280223	294465	301825	297423	294265
Savon et savonnette	T	127559	99037	80709	86153	82866	94155	71384
Margarine graisse et PVA	T	17900	15939	22178	23906	20960	17753	17788
Cigarettes	10 ⁴ paquets	871	892	821	813	820	821	791
Priser-mâcher	10 ⁴ boîtes	435	411	360	547	372	391	415
Allumettes	10 ⁴ boîtes	835	1067	986	703	790	651	281

Source : F. BRABEZ (1998) d'après les données des Fonds de participation des industries agro-alimentaires et du Holding public agro-alimentaire de base.

ANNEXE 2

Tableau 6 : Ventes des IAA de base du secteur public

Produits	Unité	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Semoule	QL	14885240	16029987	20140902	18060459	19486907	16021203	15306599
Farine	QL	33755436	14702932	15007323	15998262	17758439	18184699	17073089
Pâtes couscous	QL	1118897	1272700	976346	1102847	829015	505512	620298
Lait	10 ⁴ l	-	-	1076641	1119681	1160539	1118486	1124703
Sucre blanc	T	-	214492	204500	204478	-	167588	159815
Huiles alimentaires	T	-	290090	270772	295085	297046	284252	293523
Savon et savonnette	T	-	97976	79072	-	-	88315	78275
Margarine graisse et PVA	T	-	15909	22038	-	-	17674	18410
Cigarettes	10 ⁴ paquets	-	830100	826700	848023,4	835098	820322	85884
Priser-mâcher	10 ⁴ boîtes	-	390000	371100	383203,8	388371	385906	412328
Allumettes	10 ⁴ boîtes	-	959,4	843000	862469,7	815392	618878	219900

Source: Idem.

ANNEXE 3

Tableau 7 : Evolution du taux d'utilisation (TUC) des capacités de production des IAA de base du secteur public

Produits	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Semoule	100,48	104,72	105,73	103,21	91,75	77,83	81,91
Farine	97,68	99,17	96,02	99,19	93,63	85,20	77,66
Pâtes et couscous	75,05	74,13	92,43	79,15	99,37	43,31	45,69
Levure	69,69	73,63	57,70	59,14	58,03	38,30	32,19
Pain et viennoise	34,44	40,78	42,98	62,87	35,67	-	-
Biscuits	63,29	829,70	895,85	48,37	97,11	-	-
Lait de consommation	87,32	80,02	87,28	83,06	86,04	76,35	76,14
Produits laitiers	48,61	43,89	50,35	79,09	59,51	37,33	25,09
Sucre blanc	78	80	72	90	72	63	63
Huiles alimentaires	87,69	73,34	70,28	77,75	71,61	72,85	72,08
Savon et savonnette	-	60,12	49,00	78,53	47,56	61,54	46,66
Margarine graisse etPVA	86,79	70,68	99,68	50,54	54,44	66,99	67,12
Cigarettes	97,32	99,66	82,85	82,04	76,71	75,96	73,52
Priser-mâcher	101,40	95,80	78,26	118,91	123,18	91,33	96,72
Alumettes	84,94	108,55	89,15	63,56	90,80	76,61	33,16

Source: Idem.

ANNEXE 4

Tableau 8 : Evolution du résultat net des IAA de base du secteur public (1990-1996)

	1990	1991	1992	1993	1995	1996
ERAD ALGER	-231	-654	860	744	316	83
ERAD SETIF	4	283	169	325	288	891
ERAD TIARET	-91	-140	-240	116	248	-50
ERAD SBA	-51	-278	-84	-207	183	-10
ERAD CONSTANTINE	-664	-290	-797	-751	444	446
Total Filière Céréales	-633	-1079	-92	228	1479	1360
ORLAC	20	7	-229	-2565	-4209	581
ORELAIT	-83	-431	76	-1812	-2110	-614
OROLAIT	-3	-366	397	-1367	-3483	-2387
Total Filière Lait	-66	-791	244	-5744	-9802	-2420
ENASUCRE	-4	8	42	118	-118	-426
ENCG	-1634	-3478	1008	529	-2688	-915
SNTA	-665	-808	1666	731	2109	2903
Total Filière Végétale	-2293	-4278	2716	1378	-697	1562

Source: Idem.

ANNEXE 5

Tableau 9 : Evolution de la valeur ajoutée des IAA de base du secteur public. (1990-1996). U : MDA

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
ERAD ALGER	555	1040	797	1154	1801	2626	2384
ERAD SETIF	480	608	892	1346	1961	3467	3842
ERAD TIARET	406	464	824	1170	1989	1825	793
ERAD SBA	550	655	869	1145	2095	1961	1553
ERAD CONSTANTINE	464	607	894	1309	3149	2693	2354
Total Filière Céréales	2454	3374	4275	6124	10995	12572	10926
ORLAC	471	706	182	1093	1622	-215	2397
ORELAIT	175	259	772	335	855	502	1205
OROLAIT	463	182	934	540	559	1261	1303
Total Filière Lait	1108	1148	1887	1968	3036	1548	4905
ENASUCRE	212	1066	-189	719	791	605	685
ENCG	-491	-1167	1953	3359	4399	2609	5089
SNTA	4053	6496	9061	9981	11780	7031	6912
Total Filière Végétale	3774	6394	10824	14059	16970	10245	12666

Source: Idem.

ANNEXE 6

Tableau 10 : Evolution de la marge nette (Résultat Net / CA) en %

	1990	1991	1992	1993	1995	1996
Filière céréales	-7,07	-10,82	-0,67	1,09	2,39	1,61
ERAD ALGER	-11,65	-26,60	32,17	18,48	2,45	0,40
ERAD SETIF	0,22	13,78	5,43	7,30	2,07	4,31
ERAD TIARET	-5,58	-8,27	-9,22	2,92	2,23	-0,40
ERAD SBA	-3,01	-15,80	-3,47	-5,56	1,87	-0,07
ERAD CONSTANTINE	-14,32	-14,43	-27,27	-15,87	3,11	2,89
Filière lait	-1,47	-10,77	2,00	-45,85	-47,54	-8,59
ORLAC	0,95	0,17	-3,82	-43,67	-54,82	4,77
ORELAI	-11,56	-31,30	3,05	-69,99	-35,01	-7,48
OROLAI	-0,18	-20,76	10,73	-33,63	-50,37	-30,75
Filière végétale	-25,92	-35,58	12,93	5,47	-2,04	4,00
ENASUCRE	-0,25	0,74	2,03	4,46	-2,45	-8,75
ENCG	-65,68	-103,48	12,97	5,45	-15,06	-4,33
SNTA	-13,74	-10,67	14,94	5,69	18,37	22,24

Source: Nos calculs, d'après divers documents Fonds de participation et Holding public agro-alimentaire de base.

Références bibliographiques

Brabez F, 1998. *Effets du programme d'ajustement structurel sur les industries agro-alimentaires de base en Algérie : Le cas du secteur public*, Thèse Magister, INA El Harrach, Alger.

Fonds de participation des industries agro-alimentaires, 1995. Annexes au rapport du fonds de participation des industries agro-alimentaires; Exercice 1994 : Principaux agrégats économiques et financiers des EPE de l'industrie agro-alimentaire. Mai. *Document photocopié*. Alger.

Fonds de participation des industries agro-alimentaires, 1996. Données économiques année 1995; Assainissement financier 1996. *Document photocopié*, Alger.

Holding Public Agro-Alimentaire de Base - Eléments de stratégie, Décembre 1996. *Document photocopié*. Alger.

Holding Public Agro-Alimentaire de Base, 1997. Rapport moral du directoire : Exercice 1996. Mai. *Document photocopié*. Alger.

ONS, 1996. Collections statistiques n° 70, Indice des prix à la consommation, Alger.

ONS, 1996. Collection statistiques n° 71, L'activité industrielle : Production, capacités et agrégats physiques et financiers, Evolution 1989-1995, Alger.

ONS, 1997. Collections statistiques n° 73, Indice des prix à la consommation (1989-1996).

ONS, 1996. Collections statistiques n° 69, La production industrielle : Secteur Public National, Evolution 1989-1994, Alger.

ONS, 1996. Informations statistiques sur la conjoncture, Divers numéros.
Alger.

Notes

* Maître de conférences, ISE Alger - Chercheur associé, CREAD Alger.

** Maître-assistante, INA El-Harrach - Chercheur associée, CREAD Alger.

[1] Un document de la Banque Mondiale : « croissance, emploi et réduction de la pauvreté », Octobre 1997, indique que 4 millions d'algériens vivent en-dessous du seuil de pauvreté et que 22% de la population sont vulnérables à la moindre détérioration des conditions économiques (6.360.000 habitants), dont 70% sont des ruraux (4,3 millions de personnes).

[2] Ces données proviennent du holding public agro-alimentaire de base.

[3] Les subventions dues par l'Etat sont enregistrées en chiffre d'affaires et les subventions non reçues sont enregistrées comme créances sur l'Etat, alors que, par le passé, elles étaient enregistrées en produits exceptionnels.